



# FRAYSSINET

## Déchets urbains et normes AFNOR fertilisants organiques

Depuis très longtemps les produits résiduaux urbains posent de nombreux problèmes d'élimination et la voie de valorisation agronomique reste la plus économique mais encore très mal acceptée. Après les boues de station d'épuration et les composts d'ordures ménagères voici que les déchets verts sont de plus en plus transformés pour tenter une meilleure acceptation notamment à travers une réglementation qui semble pouvoir permettre de limiter les risques environnementaux. Afin d'éviter la lourdeur administrative des plans d'épandage, depuis 2004, la stratégie des producteurs de boues urbaines est de mélanger boues et déchets verts pour mettre sur le marché des Amendements Organiques définies dans la norme Afnor NFU44-095 comme « Composts contenant des Matières d'Intérêt Agronomique, issues du Traitement des Eaux (Miate). Suivant la volonté des ministères en application du principe de précaution, ces amendements organiques contenant des boues urbaines (44095) ont bien été séparés des amendements organiques traditionnels agricoles regroupés dans la norme 44-051. A présent, une nouvelle étape des traiteurs d'eaux est de tenter de faire accepter réglementairement les composts de Miate (44095) dans la composition des engrais organiques norme NFU 42-001. Une enquête publique sur les modifications de cette norme est en cours. Toute personne intéressée peut participer à l'enquête publique en s'inscrivant et en faisant ses commentaires sur les différentes parties du texte du projet de norme. De plus, il est possible de donner son avis général d'approbation ou de désapprobation du projet. L'ensemble des réponses seront dépouillées pour servir de base de travail à la commission de validation du projet d'où l'importance d'une large participation à cette consultation concernant un vrai sujet de société.

<http://www.enquetes-publiques.afnor.org/secteur-agroalimentaire/pr-nf-u42-001-2.html>

Lien enquête publique (réponse avant 06/07/12).

AGROALIMENTAIRE

**PR NF U42-001-2**

Indice de classement : U42-001-2PR

**Engrais - Dénominations et Spécifications - Partie 2 : Engrais Organiques**

Fin de l'enquête : 06/07/2012

**Maurice VIEL**

Directeur recherche & développement

81240 ROUAIROUX

Tel. +33 (0) 5 63 98 42 08